

Le 14 mai 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL AUX URGENCES DES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG : UNE ACTION COLLECTIVE POUR RÉDUIRE LES DÉLAIS D'ATTENTE

Face aux difficultés rencontrées dans les services d'urgence des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS), notamment sur les sites du Nouvel Hôpital Civil (NHC) et de Hautepierre (HTP), la Préfecture du Bas-Rhin et l'ARS Grand Est ont conjointement mandaté une mission d'experts relative au temps d'attente des sapeurs-pompiers. Cette mission de pairs, composée du Dr François Braun (ancien ministre de la santé et de la prévention), du Pr Enrique Casalino (APHP), du Pr Stéphane Travers (Brigade des sapeurs-pompiers de Paris) et du Dr Christian Poirel (SDIS 13), qui s'est déroulée du 17 au 19 mars 2025, visait à identifier les difficultés structurelles et/ou conjoncturelles contribuant au temps d'attente des différents acteurs (notamment des VSAV), en analysant les éléments de la phase préhospitalière (déclenchement, régulation, orientation) et ceux de la phase hospitalière (organisation des urgences et de l'aval des urgences). Des recommandations étaient attendues pour prioriser des actions dans une feuille de route et pour mettre en place un dispositif d'évaluation et de suivi des impacts sur le temps d'attente des véhicules.

Un problème partagé par tous les acteurs de la santé

L'étude a révélé que la saturation des urgences est un problème complexe qui, sur le territoire strasbourgeois, ne concerne pas uniquement les HUS, et au sein des HUS, ne concerne pas que le seul service d'urgence. Elle met en lumière des difficultés d'organisation à plusieurs niveaux :

- **En amont des urgences** : l'orientation des patients et la régulation des secours peuvent être optimisées.
- **Au sein des services d'urgence** : l'accueil des patients et la gestion des flux doivent être améliorés.
- **En aval des urgences** : l'organisation de la disponibilité des lits dans l'hôpital et des sorties est une condition essentielle de la résolution des problèmes.

Pour bien comprendre ces dysfonctionnements, la mission a rencontré tous les acteurs concernés : les équipes des urgences des HUS, le SAMU 67, les transporteurs sanitaires, le SDIS 67, les autres établissements de santé du territoire et les représentants de l'État.

Des solutions qui impliquent tous les acteurs

Pour améliorer la situation, la mission a formulé les recommandations suivantes :

1/Pour une meilleure organisation sur le territoire :

- Renforcer la collaboration entre les services d'urgence, les pompiers, les transporteurs sanitaires et les autres structures de soins (maisons médicales de garde, etc.) pour orienter au mieux les patients et éviter de surcharger les urgences des HUS.

Contacts presse :

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Préfecture du Bas-Rhin : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

- Améliorer la répartition des patients entre les différents services d'urgence, publics et privés, en rappelant que les urgences ne peuvent pas refuser un patient adressé par la régulation médicale.

2/Pour améliorer le fonctionnement des urgences des HUS :

- Réorganiser l'accueil des patients, notamment en aménageant les zones d'attente et en renforçant les équipes.
- Optimiser la gestion des lits dans l'ensemble des HUS pour faciliter l'hospitalisation des patients venant des urgences et organiser les sorties.
- Fermer l'Unité Sanitaire Mobile (USM) du NHC, qui n'est pas considérée comme une solution adaptée.

Les HUS s'engagent à agir

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ont rapidement réagi en élaborant un plan d'action détaillé pour mettre en œuvre ces recommandations. Ce plan, qui sera rendu public, précise les actions qui seront engagées, le calendrier de leur réalisation et les indicateurs qui permettront de suivre les progrès accomplis.

Un suivi attentif de l'État et de l'ARS

L'ARS Grand Est et la Préfecture du Bas-Rhin soulignent que tous les établissements de santé doivent garantir la qualité et la sécurité des soins. Pour s'assurer que les recommandations sont bien appliquées et que la situation s'améliore concrètement pour les sapeurs-pompiers, comme plus généralement pour les patients, un comité de suivi est mis en place. Ce comité, piloté par le Préfet de région et la Directrice Générale de l'ARS, réunira régulièrement les acteurs concernés pour suivre les avancées et ajuster les actions si nécessaire.

Contacts presse :

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Préfecture du Bas-Rhin : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr